

Réf: Dossier N° 141502

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LA CONSEILLERE, ASSURANCE ET REASSURANCE » en abrégé « LCAR »

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON MAROC
carrefour Anador non de la pâtisserie la rose sucrée, Lot 5842,
Ilot 139

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/09/2022, et enregistrés au CEPICI le 07/09/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LA CONSEILLERE, ASSURANCE ET REASSURANCE » en abrégé « LCAR »

Objet : Courtage en assurance et réassurance

Et pour la réalisation de l'objet social :

-l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

-L'emprunt de tous sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie de biens sociaux.

-La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

-La prise de participations dans toute société existante ou devant être créée

-Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON MAROC
carrefour Anador non de la pâtisserie la rose sucrée, Lot 5842,
Ilot 139

Dirigeant(s) : M GNALEGA BLY JEAN FRANCOIS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-05557 du 06/10/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°45715/GTCA/RC/2022 du 06/10/2022

